Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2010 • Code sujet : **SUJET** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Hommes et femmes dans la société française (14 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2010/BP Peintre - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2010 - 3-Sujet.pdf

1. Hommes et femmes dans la société française

À partir d'un extrait de Molière, de données sur la représentation politique et les salaires, de publicités et de textes sur la socialisation, le sujet examine les rapports entre femmes et hommes. Il évalue la compréhension, l'analyse et la comparaison de documents, l'exploitation de données, des connaissances en législation du travail et la rédaction d'une affiche de recrutement.

Document 1

Question 1. Selon Arnolphe, quelle place revient aux hommes dans le couple et quelle place revient aux femmes ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les oppositions de mots du texte.

Arnolphe présente l'homme comme supérieur et la femme comme soumise. Il oppose « la toute puissance » « du côté de la barbe » à la femme « soumise à l'autre, qui gouverne ». Les termes « suprême » et « subalterne » renforcent cette hiérarchie. La femme doit obéir à « son mari, son chef, son seigneur et son maître ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'homme commande ; la femme est tenue d'obéir et de se soumettre.

Question 2. Dans l'ensemble de la pièce, Molière se moque d'Arnolphe. Expliquez comment cette moquerie apparaît dans le passage.

Arnolphe expose avec sérieux sa volonté de contrôler Agnès, sa future épouse. Les oppositions « suprême » et « subalterne », « gouverne » et « soumise » rendent sa conception du mariage caricaturale. En détaillant les devoirs d'obéissance de la femme, il révèle surtout son égoïsme et son désir de domination. Cette franchise autoritaire le rend ridicule.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Molière ridiculise Arnolphe en faisant entendre sa volonté de dominer Agnès.

Documents 2a et 2b

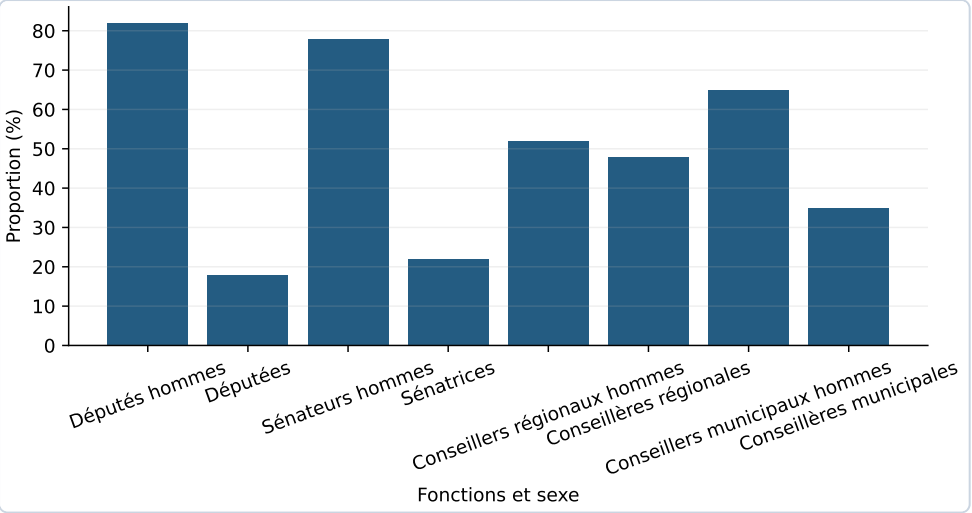
Question 3. Comment évolue le pourcentage de femmes à l'Assemblée nationale sous la Ve République ? Appuyez votre réponse sur le document 2a.

La part des femmes à l'Assemblée nationale progresse dans l'ensemble, mais avec des fluctuations. Elle passe de 1,38 % en 1958 à 5,29 % en 1981, puis à 10,92 % en 1997 et 18,54 % en 2007. La hausse devient plus nette à partir des années 1990, mais les femmes restent très minoritaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La proportion passe de 1,38 % en 1958 à 18,54 % en 2007, malgré des fluctuations.

Question 4. À partir des données du document 2b, construisez un graphique en barres comparant les proportions d'hommes et de femmes parmi les députés, les sénateurs et sénatrices, les conseillers régionaux et régionales, et les conseillers municipaux et municipales. Respectez l'échelle de 1 cm pour 10 %.

Les barres représentent les proportions de 2008. L'échelle demandée donne une hauteur en centimètres égale au pourcentage divisé par 10 : par exemple, 82 % correspond à 8,2 cm et 18 % à 1,8 cm.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Les femmes sont presque à parité dans les conseils régionaux, mais restent minoritaires dans les trois autres fonctions.

Question 5. Grâce aux deux documents, comparez la place des hommes et des femmes dans la vie politique française et indiquez les constats que vous pouvez établir.

Le document 2a montre une progression de la représentation féminine à l'Assemblée nationale, de 1,38 % en 1958 à 18,54 % en 2007. En 2008, le document 2b indique 18 % de députées et 22 % de sénatrices. Les femmes sont plus nombreuses dans les conseils régionaux, où elles atteignent 48 %, mais ne représentent que 35 % des conseillers municipaux. Elles restent donc minoritaires dans toutes les fonctions étudiées, sauf qu'elles approchent la parité au niveau régional.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La représentation des femmes progresse, mais elles restent minoritaires, sauf presque à parité dans les conseils régionaux.

Document 3

Question 6. Recopiez sur votre copie la première et la dernière colonne du tableau. Calculez en pourcentage l'écart de salaire entre les hommes et les femmes pour chaque ligne, puis formulez des constats précis.

L'écart est rapporté au salaire masculin : $\frac{\text{salaire des hommes} - \text{salaire des femmes}}{\text{salaire des hommes}} \times 100$.

Catégorie	Différence de salaire
Cadres	23,57 %
Professions intermédiaires	12,29 %
Employés	5,40 %
Ouvriers	17,12 %
Ensemble	18,80 %

Dans chaque catégorie, le salaire féminin est inférieur au salaire masculin. L'écart est maximal chez les cadres et minimal chez les employés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écarts en défaveur des femmes : cadres 23,57 %, professions intermédiaires 12,29 %, employés 5,40 %, ouvriers 17,12 %, ensemble 18,80 %.

Documents 4 et 5

Question 7. À qui s'adressent les deux publicités pour la Super Cocotte Seb ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des indices précis.

En 1953, la publicité interpelle explicitement « Monsieur » et s'adresse donc aux hommes, présentés comme amateurs de bonne cuisine. En 2009, le texte s'adresse plutôt aux femmes et aux mères : il évoque « sa maman » et les repas de toute la famille. Dans les deux publicités, le produit est associé à la préparation des repas, activité implicitement attribuée aux femmes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 1953, la publicité interpelle les hommes ; en 2009, elle vise surtout les femmes et les mères.

Question 8. Dans la publicité de 2009 pour le mixeur, expliquez comment le texte et l'image se répondent, puis pourquoi le pronom « Elle » est répété.

Les textes vantent les fonctions du mixeur et sa capacité à simplifier la préparation des repas ; les images montrent l'appareil et ses accessoires, qui illustrent cette promesse. Le pronom répété « Elle » personnifie la Multiquick, présentée comme capable de tout faire et de connaître le secret de la fraîcheur. Il fait aussi écho à la

figure de la mère, associée dans la publicité aux tâches culinaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Elle » personnifie l'appareil et fait écho à la femme chargée de préparer les repas.

Question 9. Quels rôles ces publicités attribuent-elles aux femmes ? L'image des femmes diffusée par ces documents a-t-elle évolué entre 1953 et 2009 ? Justifiez votre réponse.

Les publicités associent les femmes à la cuisine et aux repas familiaux. En 1953, le texte s'adresse à « Monsieur », tandis que la femme est liée à la préparation de la bonne cuisine. En 2009, la mère est évoquée comme celle qui prépare les repas de la famille, aidée par un appareil moderne. L'image se modernise, mais le rôle domestique attribué aux femmes évolue peu.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'image se modernise, mais les femmes restent associées à la préparation des repas.

Documents 6 et 7

Question 10. En vous appuyant sur l'ensemble du document 6, expliquez les propos d'Isabelle Cabat-Houssais, de l'association Mix-Cité : « il existe aujourd'hui deux univers déterminés : l'un est étiqueté filles, l'autre garçons ».

Le document décrit des catalogues et des magasins qui séparent les univers : rose, poupées et princesses pour les filles ; bleu, voitures et jeux de combat pour les garçons. Ces choix entretiennent des stéréotypes et rendent certaines activités moins accessibles à chacun. Les enfants qui franchissent cette frontière risquent les moqueries ou la désapprobation de leurs camarades. Ils peuvent alors s'autocensurer, par exemple les garçons qui renoncent à jouer à la poupée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les stéréotypes des jouets, des vêtements et des livres séparent les univers et limitent les choix des enfants.

Question 11. Choisissez et justifiez la proposition qui résume le mieux la pensée de Françoise Héritier : les différences de comportement entre filles et garçons sont naturelles ; elles sont liées à une éducation différente ; ou les Samos, au Burkina Faso, ont raison de laisser pleurer les petites filles.

La deuxième proposition résume la pensée de Françoise Héritier : les différences de comportement sont liées à une éducation différente. La famille, l'école et les médias transmettent des attentes distinctes aux filles et aux garçons. Son exemple des bébés montre que les adultes interprètent différemment les pleurs selon le sexe supposé de l'enfant. Ces comportements appris finissent par sembler naturels.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les différences de comportement sont liées à une éducation et à des attentes sociales différentes.

Question 12. Quel est le point commun entre l'idée développée dans l'article d'Anim'Magazine et la pensée de Françoise Héritier ?

L'article d'Anim'Magazine et Françoise Héritier montrent que les différences entre filles et garçons sont largement construites par la société. Les jouets, les vêtements, les réactions des adultes et l'éducation transmettent des rôles distincts. Répétés dès l'enfance, ces apprentissages peuvent être pris à tort pour des différences naturelles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les rôles associés aux sexes sont transmis par la socialisation, et non simplement dictés par la nature.

Législation du travail

Question 13. Répondez aux deux questions : quelle est la durée d'un congé paternité ? Un père de famille peut-il bénéficier d'un congé pour enfant malade ? Si oui, à quelle condition ? Sinon, pourquoi ?

Le congé de paternité est de 11 jours consécutifs, auxquels s'ajoutent les 3 jours du congé de naissance. Pour des naissances multiples, il est de 18 jours. Le père peut bénéficier d'un congé pour enfant malade si l'enfant a moins de 16 ans et si un certificat médical justifie sa maladie. En principe, ce congé n'est pas rémunéré : sa durée est de 3 jours par an, portée à 5 jours dans certaines situations, notamment si l'enfant a moins d'un an.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Congé de paternité : 11 jours, ou 18 en cas de naissances multiples, plus 3 jours de naissance. Enfant malade : congé possible avec certificat médical si l'enfant a moins de 16 ans.

Question Compétences d'écriture. Imaginez une affiche pour la campagne de recrutement intitulée « Les femmes ont toute leur place dans le bâtiment ». Incitez les femmes à s'informer sur les métiers du bâtiment, à se former et à postuler dans ce secteur. Complétez le support fourni en utilisant sa photographie, rédigez un texte d'environ 25 lignes et proposez un slogan.

Texte proposé pour l'affiche :
Le bâtiment a besoin de vos talents !
Peintre, électricienne, maçonne, conductrice d'engins :
les métiers sont nombreux et ouverts à toutes.
Vous aimez créer, construire ou rénover ?
Vous aimez le travail concret et l'esprit d'équipe ?
Il existe un métier fait pour vous.
Informez-vous sur les formations et les débouchés.
Rencontrez des professionnelles du secteur.

Découvrez les centres de formation près de chez vous.
Apprenez un savoir-faire recherché.
Obtenez une qualification reconnue.
Développez votre expérience sur le terrain.
Les entreprises du bâtiment recrutent.
Elles ont besoin de vos compétences et de vos idées.
Les chantiers ont besoin de tous les talents.
Les ateliers aussi.
Choisissez une formation qui vous correspond.
Préparez votre avenir dans un secteur utile et varié.
Osez franchir la porte d'un centre de formation.
Osez postuler et faire reconnaître vos compétences.
Votre place est dans le bâtiment.
Votre avenir peut commencer aujourd'hui.

Affiche de recrutement complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Slogan : « Le bâtiment se conjugue aussi au féminin : construisez votre avenir ! »

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Brevet professionnel industriel, session 2010, porte sur les rapports entre femmes et hommes dans la société française. Elle dure 3 heures, a un coefficient 3 et totalise 60 points. À partir de textes, de tableaux et de publicités, elle évalue l'analyse de documents, l'exploitation de données, des connaissances en législation du travail et la rédaction d'une affiche de recrutement.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour calculer un écart salarial en pourcentage, exprimez la différence entre les salaires relativement à une base de comparaison clairement indiquée.
- Un graphique en barres doit respecter l'échelle demandée, présenter des catégories lisibles et distinguer clairement les séries d'hommes et de femmes.
- L'analyse d'une publicité relie le texte, l'image, le public visé et les rôles sociaux mis en scène.
- Les normes de genre peuvent être transmises par l'éducation, les jouets, les médias et les représentations sociales.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque interprétation, citez des mots, des chiffres ou des indices précis tirés des documents.
- Pour le graphique, respectez l'échelle de 1 cm pour 10 % et ajoutez des catégories et une légende explicites.
- Pour les écarts de salaire, indiquez la formule et la base de comparaison utilisée.
- Pour l'affiche, respectez la longueur demandée, exploitez la photographie et proposez un slogan adapté à la campagne.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'écart salarial en pourcentage demandé dans le tableau ?

Calculez la différence entre les salaires des hommes et des femmes, puis rapportez-la à la base de comparaison retenue et multipliez par 100. Indiquez cette base, présentez le calcul pour chaque catégorie et formulez les constats demandés.

Q : Comment réaliser le graphique sur la représentation politique ?

Relevez les pourcentages d'hommes et de femmes pour les quatre fonctions demandées. Avec l'échelle de 1 cm pour 10 %, dessinez des barres proportionnelles et ajoutez un titre, des catégories lisibles et une légende distinguant les deux séries.

Q : Combien de temps et de points sont prévus pour cette épreuve ?

L'épreuve dure 3 heures et son coefficient est 3. Le barème totalise 60 points : les questions 1 à 13 valent 40 points au total et la production écrite d'une affiche vaut 20 points.

Q : Qu'est-ce qui est attendu pour bien réussir l'analyse des documents et l'affiche ?

Justifiez vos interprétations par des indices précis tirés des documents. Pour l'affiche, répondez à l'objectif de recrutement, rédigez un message cohérent d'environ 25 lignes, utilisez la photographie du support et ajoutez un slogan pertinent.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2010/BP Peintre - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2010 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.